L'ESPACE ELECTEUR TOUTE LA DEMARCHE EN IMAGES

Pour accéder à l'espace électeur, cliquer sur le lien ci-dessous :

https://vote2014.education.gouv.fr/#/login

<u>1ère étape :</u> CREER SON COMPTE



Accès à votre espace électeur

Veuillez saisir votre adresse professionnelle et votre mot de passe électeur. Si vous n'avez pas défini ce mot de passe, veuillez <u>créer votre</u> compte électeur.

27 novembre

A décembre

POUR CREER SON COMPTE, CLIOUER ICI !					
ACCÉDER	CRÉER MON COMPTE				
Vous êtes d votre mot d Adresse de	éjà enregistré : saisissez votre adresse de messagerie et le passe électeur. e messagerie professionnelle	 Retrouvez les scrutins auxquels vous êtes appelé(e)s à participer. Connectez-vous à l'application de vote du 27 novembre 10h au 4 décembre 17h, heure de Paris. Consultez les résultats à partir du 5 décembre. 			
Mot de passe électeur					
۶					
<u>Mot de pas</u>	se oublié?				

ÉLECTIONS

PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER. DONNEZ-NOUS LES MOYENS

DF RIFN I F FAIRF

6

<u>2ème étape : CREATION DU COMPTE</u>

- ✓ Avec votre adresse de messagerie professionnelle : <u>prenom.nom@ac-limoges.fr</u>
- ✓ A vous de créer votre mot de passe (attention aux contraintes : un mot de passe de 8 caractère avec une majuscule, une minuscule et un chiffre est demandé !...) ET DE LE GARDER PRECIEUSEMENT !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES MULTICIPALITY OF A MULTICIPALITY OF A MULT		
Veuillez saisir votre adresse professionnelle et votre mot de pa <u>électeur.</u>	isse électeur. Si vous n'avez pas défini ce mot de passe, veuillez <u>créer votre compte</u>	
ACCÉDER CRÉER MON COMPTE		
Vous n'êtes pas encore enregistré, saisissez votre adresse de messagerie professionnelle et créez votre mot de passe.	 Retrouvez les scrutins auxquels vous étes appelé(e)s à participer. Connectez-vous à l'application de vote du 27 novembre 10h au 4 	
Adresse de messagerie professionnelle :	 décembre 17h, heure de Paris. Consultez les résultats à partir du 5 décembre. 	Votre mot de passe doit contenir au minimum 8 caractères dont <u>au moins une majuscule,</u> une minuscule
Mot de passe électeur :		<u>et un chiffre.</u>
moins une majuscule, une minuscule et un chiffre. Confirmation du mot de passe : Saisissez le contenu qui s'affiche ci-dessus. Si ce sont 2 mots, pensez à les séparer par un espace.	Confirmer votre mot de passe	
Si vous n'arrivez pas à lire ce contenu vous pouvez utiliser l'icône "flèches" pour changer de contenu.	Ecrire le nombre ou le(s) mots qui apparaissent sur l'image	
JE CRÉE MON COMPTE		

Etape 3 : VOUS POURREZ LIRE CE MESSAGE :

- se 📜	MINISTÈRE DE L'ÉRECATION NATIONALE, DE L'ÉRECATION NATIONALE, DE L'ENRECHEMINT SUPÉREUR ET DE LA RECHERCHE	ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES	
споля і фили і Линиски Мітанската Линиската		2014	
			🖉 Un courriel a été envoyé dans votre messagerie professionnelle : Vous devez cliquer
			sur le lien qu'il contient pour confirmer la création de votre compte.

Etape 4 : ALLER SUR SA MESAGERIE PROFESSIONNELLE POUR CONFIRMER LA CREATION DE L'EXPACE ELECTEUR

		Bienvenue
	Boîte de récep	
🕥 Messagerie	🕸 Relever le courrier 🛛 📮 Ecrire 🛛 Répondre 👻 💷 Transférer 👻 📢 Déplacer 👻 🚔 Imprimer 💋 Sup	primer 🕎 💙 Objet ou expédi
*J - ⊚ - ∕ ⊗	De De	Date 🔺 Taille
Quota : 1 % sur 100 0Mo	Elections professionnelles 2014 : confirmez votre compte électeur Elect	tions professionnelles 20 11:01 AM 5ko
🔨 🕅 🖉 @ac-toulouse.fr	📄 🌻 [ens-premier-degre] Flash-Info RH de septembre 2014 SG D	VRH 09/16/14 12:41 PM 582ko
Boîte de réception (3)	Flash-Info RH de septembre 2014 SG D	RH 09/16/14 12:27 PM 582ko
前 Corbeille		
🖈 Envoyé		
👘 Brouillons		

Etape 5 : Le compte est créé : SAISIR A NOUVEAU l'ADRESSE PROFESSIONNELLE ET LE MOT DE PASSE



Etape 6 : se connecter à son espace électeur

ELECTIONS PROFESSIONNELLES



Mon espace électeur

Cet espace personnalisé vous informe sur vos scrutins et vous permet de vous connecter à l'application de vote.

1 Mon profil	2 Mes scrutins	
<u>Consulter mon profil</u> Demander une mise à jour de mon profil jusqu'au 14 NOVEMBRE	Consulter les scrutins auxquels je suis appelé(e) à participer Pour chacun de vos scrutins, vous pourrez consulter : - dès le 15 octobre, les listes électorales, - dès le 28 octobre, la liste des organisations syndicales candidates, leurs professions de foi et leurs candidats,	

? Vous avez besoin d'aide ?

